



**Desjardins**

Membre de  
l'Association  
internationale des  
banques coopératives

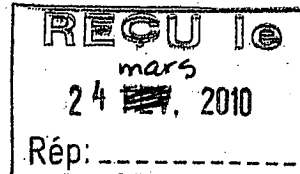
Membre de la  
Confédération  
internationale des  
banques populaires

**Serge Cloutier**

Vice-président exécutif Soutien au développement  
coopératif et aux instances démocratiques  
Soutien au développement coopératif et  
aux instances démocratiques  
Mouvement Desjardins

Le 22 mars 2010

Madame Claire Bolduc, présidente  
Solidarité rurale du Québec  
85, rue Notre-Dame  
Bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8



Madame,

Au nom du Mouvement Desjardins, il me fait plaisir de vous transmettre le fruit de notre consultation réalisée auprès de nos conseils régionaux sur le développement des territoires.

Le Mouvement Desjardins est d'avis que cette vaste consultation est un exercice exigeant mais important pour prendre conscience collectivement des enjeux incontournables pour le Québec, ses territoires et ses communautés qui l'habitent.

Toutefois, un défi demeurera de taille : passer ensemble à l'action pour le développement d'un Québec fort de ses communautés.

En lien avec notre mission et les valeurs coopératives qui nous animent, nous serons prêts à poursuivre nos engagements pour le développement des territoires urbains ou ruraux du Québec, en partenariat avec les communautés et les organisations qui désirent faire la différence.

Cela étant dit, certaines contraintes m'empêcheront d'être présent pour la présentation de notre mémoire. Dans ce contexte, je vous confirme que M. Yves Morency, vice-président Relations gouvernementales représentera Desjardins

Je vous prie d'agréer, Madame, mes plus cordiales salutations

Serge Cloutier, B.A.A., Adm.A  
Vice-président exécutif

p.j.

c.c. M. Yves Morency

Siège social  
100, rue des Commandeurs  
Lévis (Québec) G6V 7N5, CANADA  
418 835-2385  
1 866 835-8444  
Télécopieur: 418 833-4769

Montréal  
1, complexe Desjardins  
Tour Sud, 40<sup>e</sup> étage  
Case postale 7, succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1B2, CANADA  
514 281-7099  
1 866 866-7000  
Télécopieur: 514 282-9539

# FORMULAIRE DE RÉPONSE

*Consultation des Territoires*  
**Pour un Québec  
fort de ses communautés**



SOLIDARITÉ  
RURALE  
DU QUÉBEC

## Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca), répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
  2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
    - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
    - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca) ou (819) 293-6825

## Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

**Prénom et nom : M. Serge Cloutier**

**Adresse : 100 des Commandeurs, Lévis, Québec G6V 7N5**

**Courriel : serge.cloutier@desjardins.com**

**Nom de l'organisation : Mouvement des caisses Desjardins**

## Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

### Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

### Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

### Votre réponse

Le Mouvement Desjardins partage les quatre grands défis identifiés par Solidarité rurale du Québec. Cependant, il accorde une importance particulière au défi de la démographie qui est accentué par un exode de la population active vers les grands centres urbains et qui, malheureusement, vient parfois gonfler les statistiques sur le chômage.

Relever le défi de la vitalité sociale pourrait être une réponse à celui de la démographie, mais il faudra alors s'attaquer au défi du décrochage scolaire. C'est pourquoi les caisses et la Fédération supportent financièrement une multitude de projets en ce sens.

Desjardins croit que ces défis ne peuvent être relevés sans l'apport important des immigrants et de leurs descendants. Desjardins est très sensible à l'apport de cette diversité culturelle. Dans le Grand Montréal, Desjardins a une longue tradition de présence auprès de certaines communautés culturelles grâce aux caisses ethniques : chinoise, italienne, lithuanienne, polonaise, portugaise et ukrainienne. Il les sert souvent dans leur langue, puisque qu'un bon nombre d'employés sont issus de ces communautés. De plus, le Mouvement Desjardins s'est associé depuis 2006 au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et a appuyé financièrement la Semaine québécoise des rencontres interculturelles. Il dispose d'un programme d'immigrants-investisseurs qui a fait ses preuves tout en étant en évolution.

Le défi de l'énergie demeure crucial. Desjardins est conscient que la réponse à cet enjeu passe par l'éducation et la sensibilisation de la population à cette réalité. Il entend d'ailleurs présenter des initiatives visant à encourager l'efficacité énergétique chez sa clientèle. Le Québec possède des ressources énergétiques renouvelables propres et des technologies de pointe qui pourraient faire la richesse des régions tout en réduisant les gaz à effet de serre. Il attire l'attention sur l'importance d'assurer la « transition » énergétique dans le contexte de la lutte aux changements climatiques. Pour Desjardins, le développement durable fait partie intégrante de la responsabilité sociale de l'entreprise. Desjardins est devenu la première organisation québécoise à se doter de 12 engagements formels dans le cadre de la campagne institutionnelle *Changer le monde, un geste à la fois* d'Équiterre. Parmi ces 12 engagements, trois visent à réduire la consommation d'énergie. À titre d'exemples, la politique automobile du Mouvement Desjardins a été révisée afin

d'y intégrer de nouvelles mesures environnementales, lesquelles sont entrées en vigueur en janvier 2009. Aussi en 2009, Desjardins a développé un programme de transport alternatif qui sera déployé progressivement à partir de 2010.

En ce qui concerne le défi des changements climatiques, Desjardins a constaté que ce défi n'est pas bien compris par les régions. Habituees par les grandes distances, confrontées à des coûts de transport élevés et à l'inexistence des transports en commun, sans solution à court terme, les régions ne perçoivent pas toujours l'impact direct des changements climatiques sur l'occupation des territoires. Ce défi majeur mériterait d'être documenté et communiqué plus largement. Il faut changer la perception des gens à l'effet qu'il s'agit d'un défi dont le traitement est réservé aux experts et dont la portée est uniquement mondiale.

## Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

## Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

## Votre réponse

Q2a Pour Desjardins, bien que l'ensemble des acquis permettrait au Québec de faire davantage sa marque sur l'échiquier mondial et faciliterait le développement ainsi que l'occupation des territoires, trois acquis seraient davantage porteurs d'un projet mobilisateur et collectif :

- Une longue tradition dans l'action collective. Desjardins fait partie de cette tradition et contribue à la préserver. Depuis toujours, Desjardins croit en la force de la coopération et la soutient. Il est clair qu'une action concertée et collective facilite la prise en charge des communautés face à leur propre développement. Pour Desjardins, cela se traduit au quotidien par une accessibilité à des services financiers rentables prenant en compte les enjeux et besoins des collectivités où il est présent. Cela se traduit également par un soutien financier direct aux collectivités qui créent et maintiennent des emplois au Québec. C'est également quelque 6 000 dirigeants élus, provenant de tous les horizons, qui prennent part à la vie démocratique de leur propre coopérative financière et qui partagent leurs connaissances et leur savoir-faire avec d'autres organismes de leur milieu.

- Une position enviable dans l'énergie renouvelable et un immense potentiel en vent, en soleil et des réserves exceptionnelles en eaux douces, etc., sont deux autres acquis qui, pris dans un contexte de développement durable, permettraient au Québec de se démarquer sur l'échiquier mondial. Il faut encourager la recherche et le développement et soutenir les initiatives des milieux qui vont dans ce sens. Desjardins croit que le Québec peut être leader dans ces domaines et contribuer ainsi à répartir la richesse à la grandeur de ses territoires. Il s'agit là d'un projet de société rassembleur et déterminant pour nos générations à venir.

Q2b Desjardins souhaite identifier d'autres acquis qui méritent d'être soulignés :

- un centre d'excellence en efficacité énergétique et une grappe industrielle en technologies propres qui réunissent des leaders universitaires, industriels et d'affaires et qui sont soutenus financièrement par les instances gouvernementales;
- des municipalités qui se mobilisent graduellement pour prendre le virage du développement durable de leur territoire;
- la capacité d'accueil des régions;
- la position stratégique du Québec dans l'axe Est-Ouest et Nord-Sud;
- l'engagement des acteurs économiques favorisant des initiatives porteuses de développement.

## Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

### Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

### Votre réponse

3a : La valorisation de la complémentarité entre la métropole, la Capitale-Nationale et les régions, et entre milieux urbains et milieux ruraux doit se faire par l'identification, la mise en valeur et la promotion de ces complémentarités. À cet effet, il faut :

- poursuivre le développement des pôles d'excellence des régions en misant sur leurs forces, leurs acquis et la complémentarité entre elles;
- faire connaître les contributions de chacun et favoriser, par des incitatifs financiers, le partage de projets en milieux ruraux et milieux urbains. Pourquoi ne pas avoir, à l'instar des pactes ruraux soutenus par le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation des territoires, des pactes ruraux/urbains axés sur la complémentarité.

Desjardins est également d'avis que les grandes entreprises québécoises ayant des sièges sociaux dans la métropole ou la Capitale-Nationale devraient, par solidarité et par souci de complémentarité, évaluer la possibilité de déconcentrer en région certaines de leurs activités afin

de contribuer au développement des régions. Afin d'illustrer ce propos, Desjardins, en appliquant sa politique de déconcentration des activités en région, a permis de mettre en place le Service de gestion Desjardins des prêts étudiants à Gaspé. Ceci a créé environ 100 emplois stables, avec des conditions de travail identiques à l'ensemble du Mouvement. Une étude réalisée en 2007, par la chaire Bombardier en gestion de la marque de l'Université de Sherbrooke, a démontré que l'activité du Service de gestion de prêts étudiants en plus d'une injection locale nette de 3 022 649 \$ a un effet multiplicateur sur l'économie locale. Ceci représente entre 1,2 M\$ et 1,5 M\$ de plus. Enfin, pour un salaire moyen de 35 000 \$ par année; ce sont entre 35 et 43 emplois additionnels qui sont soutenus dans la région de Gaspé grâce au Service de gestion de prêts étudiants.

Cette valorisation passe également par l'éducation pour développer l'employabilité. À cet effet, Desjardins croit que les programmes de formation, peu importe le niveau académique, devraient soutenir et s'adapter aux besoins spécifiques de la métropole, de la Capitale-Nationale ou des régions et continuer à se donner sur place ou par des moyens limitant les déplacements. Ceci devrait permettre, de faciliter la création d'emploi, le maintien de l'expertise de pointe en région et éviter la concentration de la main-d'œuvre dans les grands centres urbains. Il faut éviter la concurrence et le dédoublement des programmes d'enseignement, mais plutôt tendre vers la complémentarité pour répondre aux besoins des régions et des entreprises.

Aussi, une expression de la valorisation et de promotion de la complémentarité entre les milieux ruraux et les milieux urbains est sans contredit l'association qui s'établit de plus en plus entre les marchands et les restaurateurs urbains qui vendent ou intègrent dans leurs menus les produits locaux. Il faut favoriser davantage ces pratiques, s'en inspirer et encourager, par la même occasion, le tourisme des saveurs, le développement « d'appellation contrôlée » tout en mettant en valeur que l'usage des produits locaux contribue à la lutte aux changements climatiques.

Enfin, Desjardins est d'avis que, dans une perspective de développement durable, il faut tendre à développer des transports alternatifs attrayants et transformer les quartiers dévitalisés des grands centres urbains, en quartiers verts à vocation écologique et intergénérationnelle qui permettraient aux familles d'avoir une propriété en ville.

### 3b La valorisation de l'apport des différentes communautés

Pour Desjardins, qu'il s'agisse des communautés autochtones, des communautés culturelles ou des communautés québécoises locales, qui ont toutes certaines différences à faire reconnaître, la question de cette valorisation doit passer par les communautés elles-mêmes. En effet, chaque région, ville, municipalité ou quartier, voit son territoire partagé entre des personnes de tout horizon qui contribuent à sa richesse et sa diversité.

Desjardins est d'avis qu'il faut travailler collectivement, localement ou régionalement, à se doter de structures d'accueil efficaces pour encourager les immigrants à s'installer en toute harmonie dans les régions. Aussi, il faut permettre aux autochtones de contribuer pleinement à l'essor de leur territoire et du Québec. Enfin, il faut favoriser les initiatives qui amenuisent l'effet d'esprit de clocher qui, à une époque pas si lointaine, ont aidé à conserver les communautés solides, mais qui, à l'heure de la mondialisation, créent une concurrence néfaste au développement et à la croissance des régions.

## Partie II : orientations et propositions

### Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

### Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

### Votre réponse

#### Q 4a

Desjardins est d'accord avec les quatre éléments de la vision. Toutefois, les représentants de caisses rurales et de caisses urbaines s'entendent pour identifier l'interdépendance ainsi que le développement durable comme des éléments importants de cette vision.

Quant au niveau des trois valeurs proposées, *la personne*, qui constitue la ressource la plus importante pour le développement des territoires, demeure au cœur des préoccupations de Desjardins. Sans l'apport du capital humain, il ne peut y avoir de développement. Or, ce capital humain se fait rare et il semble se désengager de ses responsabilités citoyennes pourtant essentielles à la survie des communautés.

En ce qui a trait aux quatre principes applicables, tous aussi importants les uns que les autres, *l'équité* apparaît essentielle à Desjardins afin d'assurer à toutes les communautés l'accès aux services de base. Mais ce principe ne pourra prendre tout son sens que s'il fait appel à la *subsidiarité*. Ainsi, les communautés, capables de prendre en charge leur développement, se donneront les moyens de conserver des services dans leur communauté. Mais il apparaît que ces quatre principes ne pourront être reconnus et appliqués que s'ils sont compris et partagés par toutes les communautés du Québec.

#### Q4b

Desjardins croit qu'il faut insister sur la nécessité du développement durable car il passe par

une mobilisation citoyenne peu importe qu'elle soit urbaine ou rurale. Le développement durable porte des valeurs de complémentarité.

Il faut également insister sur les enjeux économiques, notamment sur la nécessité de développer l'emploi, l'employabilité, l'entrepreneuriat, en favorisant l'entrepreneuriat collectif pour son ancrage dans le milieu et sa viabilité.

Il faut s'assurer de protéger les ressources naturelles renouvelables, dont l'eau, et voir à ce que leur exploitation se fasse dans le respect des milieux et des personnes tout en fournissant au Québec des redevances à la hauteur des profits des exploitations étrangères.

#### **Q4c**

L'expression « occuper le territoire » est loin de faire l'unanimité. Le territoire québécois est largement « occupé » par différentes communautés, mais certains de ses territoires ne sont pas plus développés pour autant.

Ce dont il est question dans cette consultation, c'est d'un projet de société pour développer économiquement le Québec, alors pourquoi ne pas parler simplement du développement des territoires? De plus, développer le territoire est une expression qui sous-entend une action alors qu'occuper est plus passif.

Pour Desjardins, le développement économique est un processus d'amélioration du niveau et de la qualité de vie de l'ensemble de la population d'une région par la mise en valeur de son potentiel humain et économique par ses habitants (prise en charge). Il est cependant important de ne pas confondre dans ce processus, les notions de croissance et de développement. La première réfère à une augmentation de la production de biens et de services; la seconde inclut la croissance tout en visant l'amélioration d'un ensemble d'autres facteurs tels que l'emploi, la diminution de l'exclusion, la protection et la gestion de l'environnement, etc.

## **Les propositions**

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

## **Questions de consultation**

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées ?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante ?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager ? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer ?

## **Votre réponse**

Pour répondre à ce volet Desjardins a fait le choix d'inverser les questions 5a et 5b. Il apparaissait plus logique d'identifier d'abord des propositions qui apparaissent les plus importantes, et ce par orientation proposée et ensuite de les bonifier ou en proposer de nouvelles.

De plus, Desjardins s'est également prononcé sur les orientations proposées par SRQ. À cet effet, bien que l'ensemble des orientations ont la faveur de Desjardins, la deuxième : **Développer les territoires en privilégiant une approche de développement axée sur les territoires, renforçant les capacités des communautés à innover et à prendre en charge leur développement durable pour saisir les perspectives de l'économie verte et du savoir** rejoint les préoccupations de Desjardins.

Toutefois, le Mouvement est d'avis qu'il faut être prudent dans la façon de développer les territoires du Québec et apprendre de nos erreurs du passé. Il faut encourager les innovations et éviter de bloquer les projets qui sont prometteurs. Le Québec doit tendre à un développement régional harmonieux et équitable en privilégiant l'association et le partenariat. Pourquoi ne pas :

- identifier l'apport particulier que les régions, la métropole et la Capitale-Nationale peuvent avoir dans un contexte de complémentarité,
- le valoriser
- et enfin développer l'économie des territoires sur cette base.

De plus, le Mouvement croit en l'importance de l'implication des élus municipaux dans le développement des territoires. Ils en sont le moteur. Cependant, Desjardins est au fait des ressources financières et humaines limitées des petites municipalités. Conscient de cette réalité et bien qu'il croit que le développement des collectivités doit se faire par les collectivités elles-mêmes, le Mouvement Desjardins est d'avis qu'il revient au gouvernement de trouver avec les communautés et les entreprises des solutions innovantes et économiques viables.

### **Q5b : Les propositions**

En lien avec l'orientation **1 - Habiter**, Desjardins juge que les propositions suivantes méritent d'être retenues et explorées davantage. Il s'agit sur le plan de l'aménagement : Inciter l'adoption de plans d'urbanisme axés sur la densification et la proximité des services. Sur le plan de l'habitat : Adopter des normes de construction en matière d'efficacité énergétique et sur le plan de l'attractivité : Encourager les communautés dans leur efforts d'amélioration du cadre de vie (politique familiale, loisir, culture).

En lien avec l'orientation **2 - Développer**, les propositions suivantes ont été retenues. Sur le plan de l'économie : Encourager la transformation locale et la mise en valeur des territoires (entreprises artisanales, appellations, mise en marché). Sur le plan des énergies : adopter, sur le plan national, une stratégie cohérente et inclusive des différentes énergies propres, tenant compte des potentiels diversifiés des territoires et de leur importance comme levier de développement pour les territoires. Sur le plan de l'innovation : Valoriser l'innovation dans les territoires au sens large (social, culturel, économique, organisationnel, technologique). Enfin, sur le plan de la main-d'œuvre : Encourager la relève et le rachat d'entreprise (mesure fiscale).

En lien avec l'orientation **3 - Desservir**, les propositions suivantes sont retenues. Sur le plan des transports : Concevoir la planification des grands projets en transport (TGV Québec-Windsor) dans un cadre national pour maximiser leurs retombées pour l'ensemble des territoires et optimiser les synergies intermodales de transport. Sur le plan de la connectivité : Assurer et

accélérer le développement d'Internet à haute vitesse et de la téléphonie numérique sur l'ensemble des territoires. Enfin sur le plan des services publics : Assurer un accès adéquat et équitable aux services publics (santé, services sociaux, services financiers).

Sur ce dernier point, le Mouvement Desjardins est au fait des préoccupations des municipalités lorsqu'un point de service de leurs caisses doit être fermé pour des raisons de non rentabilité et de l'impact de cette fermeture sur leur communauté. Le Mouvement des caisses Desjardins entend à cet égard poursuivre ses démarches de concertation avec les autres acteurs du milieu pour trouver des solutions durables aux problématiques des milieux à faible densité de population ou en situation de dévitalisation.

Cela étant dit, il attire l'attention sur les éléments suivants en lien avec sa nature coopérative :

- Le membre d'une caisse est un copropriétaire qui accepte de prendre un engagement dans le développement de sa coopérative en utilisant ses services et ainsi d'y mettre ses ressources financières à la disposition du développement du milieu.
- Pour bien remplir sa mission, la coopérative doit constamment se préoccuper de sa santé financière (capitalisation, solvabilité, rentabilité), mais cette précaution est une condition de réussite, pas la raison d'être.
- La caisse, comme entreprise coopérative dont la mission est d'assurer à ses membres l'accessibilité des services financiers, fait siennes les préoccupations d'équité et de solidarité. Bien qu'engagée dans le développement de son milieu, elle n'est pas une œuvre de charité. Cela signifie notamment que, pour des raisons d'équité, tous les membres ou groupes de membres doivent assumer les coûts inhérents aux services qu'ils utilisent. Par ailleurs, à titre d'usagers, ils bénéficient de leur coopérative et d'une juste redistribution des bénéfices de celle-ci basée sur l'usage qu'ils en font. Or, les membres qui confient leurs épargnes à d'autres institutions financières (souvent virtuelles) et qui utilisent leur caisse uniquement pour une mise à jour de livret, ou des retraits d'argent, affectent la rentabilité globale de celle-ci.
- La caisse ne peut envisager, à moyen et à long terme, de dispenser à perte des services à des groupes particuliers de population sans mettre en danger l'équité de ses pratiques entre tous ses membres et l'équilibre de ses revenus et de ses dépenses.
- Selon les buts de la caisse, celle-ci doit donner à tous ses membres accès à des services financiers de qualité, de façon adaptée, peu importe l'étendue de leurs besoins, en leur assurant des avantages financiers concrets et un service humain et empreint de considération. Toutefois, ceci se fait dans le respect des principes énumérés plus haut.»

En lien avec l'orientation **4 - S'approprier**, les propositions suivantes ont été retenues. Sur le plan de la culture : Encourager le rapprochement entre les régions, entre le monde rural et le monde urbain par le truchement de la culture et la connaissance des territoires. Sur le plan de l'information locale et régionale : Revoir le rôle des diffuseurs publics dans la valorisation de l'information régionale; et enfin sur le plan de la gouvernance : Favoriser la prise en charge locale de nouveaux leviers de développement (énergie, transport, environnement, aménagement).

#### **Q5a Proposition à bonifiées ou ajoutées**

##### ***En lien avec l'orientation 1 - Habiter :***

- Respecter les aires de biodiversité et développer des plans de partage des zones écologiques et agricoles entre la population urbaine et rurale.
- Être plus concret sur les énergies fossiles à éliminer.
- Conserver les bâtiments patrimoniaux significatifs comme élément essentiel à l'affirmation des cultures locales et du sentiment d'appartenance.
- Sur le plan de l'aménagement, reconnaître l'importance de protéger les terres agricoles en périphérie des grands centres et privilégier la densification dans les villes là où les services sont déjà présents.

- Développer une véritable culture d'usage des produits du bois et développer l'expertise de nos gens et travailleurs en ce sens.
- Au niveau du transport en commun pour les couronnes urbaines, mettre en place des incitatifs « positifs » plutôt que « dissuasifs » pour les employés et pour les employeurs.
- Sur le plan de l'exploitation du territoire et de l'occupation, il faudrait considérer les possibilités d'exploitation et les potentiels de rendement de plus petites exploitations. Par exemple, le domaine forestier privé produit beaucoup de matières ligneuses et permet aux communautés de diversifier leur milieu. Le principe étant simple, avec une superficie inférieure, l'exploitant serait tenté de faire mieux que celui qui baigne dans l'abondance comme il a été vu sur les domaines de l'État.

**En lien avec l'orientation 2 – Développer :**

- Former une expertise en « ingénierie » du bois.
- Développer les infrastructures dans le but d'être en mesure d'accueillir les promoteurs sur le marché international (aéroport, train, bateau)
- Permettre l'implantation d'entreprises exploitant les ressources de manière durable; ex. : produits du terroir, entreprise innovant par ses pratiques vertes, et ce même s'il s'agit de micro-entreprises.
- Préserver sans restreindre la pratique agricole à plus petite échelle, permettre l'exploitation et le lotissement dans un but d'agriculture facilitante pour les nouveaux exploitants.
- Concernant la proposition de « Faciliter le maintien ou le retour en emploi des personnes de 65 ans et plus », une nuance s'impose. Il faudrait lire : *faciliter le maintien ou le retour en emploi des personnes admissibles à la retraite en offrant des incitatifs avantageux et des conditions gagnantes sur le plan fiscal et financier et ce, sur une base volontaire.*
- Pour la main-d'œuvre, valoriser la formation technique dès le troisième secondaire pour réduire ainsi le décrochage scolaire et guider les jeunes dans l'acquisition de compétences techniques, nécessaires à la société (menuiserie, tôlerie, soudage, maçonnerie, etc.).
- Sur le plan de la main-d'œuvre, encourager celle-ci en donnant des incitatifs à rester dans la communauté ou développer des partenariats urbains et ruraux.
- Reconnaître de manière plus ouverte et accréditer les formations obtenues à l'étranger par les immigrants.
- Soutenir le développement touristique de longue durée de certaines de nos communautés rurales.

**En lien avec l'orientation 3 – Desservir :**

- Instaurer une politique nationale pour palier à la pénurie de médecins en région.
- Développer les infrastructures capables d'accueillir l'international (aéroport, train, bateau).
- Valoriser le transport maritime (cabotage), ex. : navires coopératifs aux Îles-de-la-Madeleine.
- Privilégier la formule coopérative pour favoriser la prise en charge collective en partenariat avec les instances gouvernementales pour la desserte des services de proximité (ex. : coopératives de proximité, coopératives de services de santé).

**En lien avec l'orientation 4 - S'approprier :**

- Il serait profitable que les médias nationaux donnent une place à la valorisation des régions propre à susciter un sentiment d'appartenance et de fierté en présentant leurs multiples possibilités et avantages plutôt que de s'arrêter aux problèmes qu'elles rencontrent.

**Q5c : À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager ? Que peut-elle faire de plus, ou différemment, pour contribuer ?**

De par sa mission, le Mouvement Desjardins contribue au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites compatibles de son champ d'action :

- en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables,

sur une base permanente, propriété des membres et administré par eux, et un réseau d'entreprises financières complémentaires, à rendement concurrentiel et contrôlé par eux;

- en faisant l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective, particulièrement auprès de ses membres, de ses dirigeants et de ses employés.

En ce sens, dans le respect de sa mission, Desjardins s'engage à :

- poursuivre ses partenariats avec les organismes nationaux, régionaux et locaux dans la recherche de solution pour mieux développer les territoires de façon durable;
- poursuivre ses représentations auprès des gouvernements dans les dossiers en lien avec sa mission;
- faire reconnaître le modèle coopératif comme un modèle viable et économiquement fort grâce à son ancrage dans le milieu et à ce titre :
  - poursuivre ses efforts pour faire connaître les valeurs et principes de la coopération, en partenariat avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité;
  - appuyer les initiatives d'éducation et de prise en charge des collectivités;
  - favoriser la coopération comme modèle d'affaires et soutenir le développement d'entreprises coopératives.
- consulter davantage les membres sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu des caisses et en faire un événement pour les sensibiliser à l'importance de la prise en charge du développement de leur collectivité;
- travailler avec les communautés qui le souhaitent, à trouver des solutions viables afin de les desservir sur le plan financier.

## **Commentaires et réflexions supplémentaires**

Commentaires et réflexions :

Le Mouvement Desjardins est d'avis que cette vaste consultation est un exercice exigeant mais important pour prendre conscience collectivement des enjeux incontournables pour le Québec, ses territoires et ses communautés qui l'habitent. Une fois cette prise de conscience partagée et les priorités établies, le défi restera de passer à l'action